



Et ça continue encore et encore

C'est que le début d'accord, d'accord....

(petit air connu)

Réunis de nouveau en Assemblée Générale, les personnels syndiqués et non-syndiqués du SPIP du Calvados ont constaté que, malgré l'ampleur du mouvement de protestation dans les SPIP, la Direction de l'Administration Pénitentiaire restait sourde aux attentes de ses personnels.

Le monde autour est sourd bien entendu

D'autre part, nous déplorons que la Direction du SPIP 14 n'ait effectué aucune autre action concrète que celle de rédiger un ordre général de faire aux CPIP, en lien avec leurs modalités d'action préalablement votées. Ce fonctionnement a été reçu comme un frein au mouvement qui concerne pourtant l'ensemble de la filière. Nous demeurons convaincus du bien-fondé de notre démarche et des modalités d'action décidées : nous persisterons donc. Indépendamment du soutien de notre Direction.

L'AG a donc décidé de poursuivre et d'amplifier son mouvement. Elle maintient les modalités déjà votées :

- communication continue de la mobilisation auprès des parlementaires et des magistrats,
- mention dans chaque rapport de la phrase suivante : « *La filière insertion et probation a été exclue d'avancées « historiques » (recrutement, revalorisation statutaires et indemnitaires) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire dont elle fait pourtant partie. Le SPIP du Calvados sera en mouvement jusqu'à ce que les personnels obtiennent enfin la reconnaissance qui leur est due* »,
- boycott des CPU, CAP et débats contradictoires en milieu fermé. L'AG tient à rappeler à toute fin utile que la présence des CPIP dans ses instances n'est nullement obligatoire. Les textes précisent en effet que le « SPIP est y représenté ».
- boycott des CPI et sessions collectives en milieu ouvert,
- refus de gérer les alarmes PSE.

De plus, afin de bien faire comprendre que les modalités d'action se durciront tant qu'il n'y aura de réponse de la DAP, l'AG a décidé des modalités d'action supplémentaires :

- mention de la phrase concernant le mouvement en cours dans toute correspondance (mail, fax....),
- refus de remplir les onglets relatifs au respect des obligations sous APPI.

L'AG maintient son appel à une journée d'action nationale « SPIP mort » et à une manifestation nationale à Paris aux dates que fixera l'intersyndicale nationale.

L'instant d'après le vent se déchaîne (suite du petit air connu)

La prochaine AG se tiendra le 31 mars 2016 pour faire évoluer les modalités d'action en fonction des réponses de notre administration.

Notre détermination demeure sans faille !

Caen le 16 mars 2016